

Samedi 21mars 2009

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAMM
AU MUSEE DE L'ECOLE DE MEDECINE A ROCHEFORT
- CONVOCATION -**

Le mot du Président

Chers amis du Musée national de la Marine,

Comme cela a été décidé par le conseil d'administration, lors de sa réunion du 30 septembre 2008, l'AG 2009 se tiendra au Musée de l'ancienne Ecole de Médecine, 25 rue de l'amiral Meyer à Rochefort, le samedi 21 mars 2009 de 09h30 à 12h30.

Avec mes meilleurs sentiments à tous.

Alain Regard.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale se tiendra au Musée de l'ancienne Ecole de Médecine à Rochefort, le samedi 21 mars 2009 de 09h30 à 12h30.

Ordre du jour:

- Ouverture par le Président,
- présentation des rapports (moral et financier),
- Votes des approbations et quitus,
- Examen du budget 2009, des modifications des cotisations et abonnements pour 2010,
- Renouvellement des membres sortants du conseil d'administration,
- Examen des motions déposées par le conseil et des questions diverses.
- proclamation du résultat des élections.

Elections au conseil d'administration:

Les administrateurs sortant sont messieurs Olivier Charmet, Claude Coutanceau, Gérard Rousseau et Michel Tromeur. Ils ne demandent pas le renouvellement de leur mandat.

Par ailleurs nous avons enregistré la démission de Mr Pierre Rouanne le 29 octobre 2008.

Le nombre de postes à pourvoir sera de 6 au plus.

Les candidatures, exprimées par une lettre de motivation et un court CV comportant en particulier date et lieu de naissance et une déclaration sur l'honneur qu'on n'est pas interdit de gestion doivent parvenir au siège avant le 28 février 2009 (RI art 5).

Pouvoirs:

Les pouvoirs des membres qui n'assistent pas à l'assemblée générale doivent parvenir au siège avant le 14 mars.

Programme de principe:

- 09h30: accueil des participants - Remise des documents
- 10h00: ouverture de l'Assemblée générale
- 12h30: fin de l'AG,
- 14h15 : réunion du nouveau conseil.

RAPPEL

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes. **(RI art 4)**

Participation Inscription aux activités culturelles et conviviales

L'assemblée générale s'accompagnant, cette année, d'activités culturelles (voir note d'organisation de la délégation de Poitou-Charentes), il est important pour bien en préparer la logistique que vous fassiez connaître au plus vite vos intentions. Il vous est instamment demandé de faire parvenir dans les délais indiqués, les divers documents joints.

BULLETIN D'INTENTION

À renvoyer le plus tôt possible au siège de l'AAMM
Musée de la Marine Palais de Chaillot 75016 PARIS.

Nom: Prénom:.....
Adresse:.....E-mail:
.....

Participera, ne participera pas, à l'assemblée générale (Rayer les mentions inutiles)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAMM DU 21 mars 2009 - POUVOIR –

(à faire parvenir au siège avant le 14 mars 2009)

Je, soussigné, (1)....., membre de l'AAMM donne pouvoir à
• Mr. (1) (2)

de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'AAMM convoquée à Rochefort le 21 mars 2009. En conséquence pour moi et en mon nom de prendre part à toutes délibérations à l'ordre du jour, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

A, le.....
Signature (précédée de la mention manuscrite:
« Bon pour pouvoir »).

(1) Nom en majuscule, prénom

(2) Biffer cette mention pour que ce pouvoir soit traité comme un pouvoir en blanc puisque non nominatif.

Extraits de l'article 4 du règlement intérieur : Exercice du vote lors des assemblées générales.

Le vote des électeurs est exercé dans le respect des dispositions générales du code électoral sous réserve des dispositions spécifiques suivantes :

- Le vote par correspondance n'est pas admis.
- Le vote par procuration est autorisé. Les pouvoirs donnés par les membres sont soit nominatifs, soit en blancs. Dans ce dernier cas, ils sont répartis également entre les membres participant personnellement à l'assemblée générale.
- L'élection des administrateurs a lieu à bulletin secret, sur une liste de candidats unique, avec possibilité de rayures représentant le choix de l'électeur
- Le vote a lieu généralement à main levée. En cas de doute sur le résultat tout membre peut demander un nouveau vote à bulletin secret.
- Sont électeurs, les membres actifs et bienfaiteurs de plus de 18 ans, à jour de leur cotisation.

JOURNEES DE L'AAMM A ROCHEFORT

LES 20 21 & 22 MARS 2009

PROGRAMME PREPARE PAR LA DELEGATION DE POITOU-CHARENTES

Vendredi 20 mars Arrivée à Rochefort

19 h : Cocktail de bienvenue à l'hôtel de Cheusses, Musée de la Marine, 1 place de la Galissonnière (3). Présentation du programme avec l'Office du Tourisme.

Soirée et dîner libres. Logement à l'initiative des participants (2)

Samedi 21 mars

1) Adhérents:

- Assemblée générale des adhérents de 9 h 30 à 12 h 30 à l'Ecole de Médecine
- 12 h 30 : Repas restaurant «La Boucherie » (3)
- 14 h 15 à 15 h : Réunion du nouveau C A
- 15 h à 16 h : Visite de l'Ecole de Médecine avec le groupe des accompagnants (4)

2) Accompagnants: (4)

- 9 h 30 : Visite de l'île Madame, déjeuner à Port des Barques
- 15 h : Retour à l'école de médecine et visite conjointe avec les adhérents
- 16 h 30 : Visite de l'Hermione et du Musée de la Marine (deux groupes)
- 19 h : Cocktail à l'hôtel de Cheusses (avec V I P) (1)
- 20 h 30 : Dîner de gala restaurant La Belle Poule (3)

Dimanche 22 mars

- 9 h 30 à 11 h : Visite à pied (1 h 15) de l'Arsenal ou visite du Musée des Commerces d'Autrefois (tout proche de la Corderie Royale) (4)
- 11 h à 12 h 30 : Visite de la Corderie Royale (4)
- 13 h : Déjeuner sur site (4)

Hébergement

Liste du club hôtelier du pays rochefortais : tarifs préférentiels pour l'AAMM, voir liste jointe.

Cercle des Armées, 123 rue Jean Jaurès: 11 chambres sont préemptées au nom de Alain Regard et de l'AAMM. Les ayants droits doivent se recommander de l'AAMM pour retenir.

Tarif 30/33 € la chambre ; 3,5 € le petit déjeuner. Contact : 05 46 82 26 00

(1) Offert par l'Association

(2) voir page suivante

(3) à la charge des participants.

(4) voir page suivante le programme conduit par l'Office du tourisme de Rochefort.

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES CULTURELLES ET CONVIVIALES

À renvoyer le plus tôt possible au siège de l'AAMM
Musée de la Marine Palais de Chaillot 75016 PARIS.
Accompagné de sa participation financière

Nom : Prénom :

Adresse : E-mail :
.....

Participera :

- | | | | |
|---|-----|-----|-----------|
| <input type="radio"/> au cocktail du vendredi 21 mars | oui | non | 6 €/pers |
| <input type="radio"/> au déjeuner du samedi 22 mars midi | oui | non | 21 €/pers |
| <input type="radio"/> au programme adhérent de l'Office du tourisme | oui | non | 52 €/pers |
| <input type="radio"/> au cocktail du samedi 22 mars soir | oui | non | offert |
| <input type="radio"/> au dîner de gala du samedi 22 mars soir | oui | non | 30 €/pers |

sera accompagné de Nom: Prénom:.....

Qui participera :

- | | | | |
|---|-----|-----|-----------------------------|
| <input type="radio"/> au cocktail du vendredi 21 mars | oui | non | 6 €/pers |
| <input type="radio"/> au programme accompagnant de l'Office du tourisme | oui | non | 110 €/pers ou 52 €/pers (1) |
| <input type="radio"/> au cocktail du samedi 22 mars soir | oui | non | offert |
| <input type="radio"/> au dîner de gala du samedi 22 mars soir | oui | non | 30 €/pers |

Ci joint un chèque deen règlement de la participation.

Signature

(1) Rayer la mention inutile

- | | |
|---------|--|
| - 110 € | Prestations Office du tourisme du samedi 09H00 au dimanche 13H00 |
| - 52 € | Prestations Office du tourisme du samedi 15H00 au dimanche 13H00 |

PROGRAMME CONDUIT PAR L'OFFICE DU TOURISME

ROCHEFORT,

- * Ville d'Art et d'Histoire,
- * Ville Patrimoine (Grand Prix National du Patrimoine 1993),
- * Ville Marine au patrimoine maritime unique au monde gardé à l'estuaire de la Charente par le Fort Boyard,
- * Ville Nature, ville d'eaux sur la Charente à quelques pas de l'Océan et des îles d'Aix, Madame, au cœur de la Charente-Maritime.

Vous invite à vivre **chez elle** :

20 MARS 2009

19h00 : rencontre avec le guide qui accompagnera le groupe pendant son séjour à l'occasion du cocktail de bienvenue.

21 MARS 2009

09h00 : rencontre avec le guide devant l'office de tourisme pour une excursion à l'île Madame
Départ en car pour la presqu'île Portbarquaise

Franchissement de la Charente et vue sur le pont transbordeur, construit sous la direction de l'ingénieur Arnodin et inauguré en 1900. Il est aujourd'hui en France le dernier témoin de ce type de construction métallique.

Balade commentée sur la rive gauche de la Charente avec notamment une halte à la fontaine Lupin, une des rares aiguades -lieu d'approvisionnement en eau douce pour les navires-

Port des Barques et passage sur île madame : Tour de l'île et découverte de son histoire
- tragique épisode des prêtres réfractaires durant la période de la Terreur
- Fortifications qui ont joué un rôle essentiel dans la défense de l'arsenal de Rochefort
- carrelets qui ponctuent la côte.....

13h00 : retour à Port des Barques pour un déjeuner mettant en valeur les produits de la mer

14h30 : départ pour Rochefort et rendez vous donné à tout le groupe à l'École nationale de médecine

15h00 : Car vous dépose à l'école de médecine navale
Visite de l'école de médecine navale organisée par leurs soins

16h00 : départ pour se rendre au chantier de l'Hermione au sein de l'arsenal maritime

16h30 : groupe divisé en deux pour la visite guidée du chantier de l'Hermione et du musée de la marine

18h30 -19h00 : fin de la journée guidée.

22 MARS 2009

9h30 : 2 possibilités

* visite du musée des commerces d'autrefois qui permet de découvrir les petits commerces du début 20^{ème} siècle : bistrot chapelier boucherie et d'autres boutiques avec leurs produits et réclames.

* visite de l'arsenal maritime à pied avec un guide de l'office de tourisme et rendez vous devant le musée de la marine : site créé par Colbert au 17^{ème} siècle , bâtiments industriels, leurs fonctions pour construire, armer, radouber et entretenir galères, frégates et vaisseaux.

Les formes de radoub, le jardin des retours qui rappelle les grands voyages de découverte.

11h00-12h30 : Entrée et visite libre de la Corderie Royale et la librairie maritime.

Fin de l'accompagnement par un guide à 11h00-11h30.

13h00 : Déjeuner avec apéritif-entrée-plat -dessert-vin et café compris

FIN DE LA PRESTATION DE L'OFFICE DU TOURISME

CLUB HOTELIER DU PAYS ROCHEFORTAIS

VILLES	HOTELS	TEL	FAX	EMAIL	NB CHAMBRES	CONTACTS
CABARIOT	Chez Passe Temps	05 46 87 29 96			9	Mr Alain Prevost
FOURAS	L'ARRIVEE Rest pour les résidents	05 46 84 60 56	05 46 84 60 56	hoteldelarrivee17@orange.fr	11	Mr et Mme FAGOT
	COMMERCE et Restaurant	05 46 84 22 62	05 46 84 14 50	fouras.lecommerce@wanadoo.fr	12	Mr et Mme BECHERAS
	LA ROSERAIE	05 46 84 64 89	05 46 84 04 86	hotellaroseraie@orange.fr	19	Mr et Mme SELLIER
ROCHEFORT	BERBERE et Restaurant	05 46 99 88 70	05 46 99 88 70	leberberestresto@orange.fr	6	Mr et Mme MAMERI
	CARAVELLE	05 46 99 02 53	05 46 87 29 25	hotelcaravellerochefort@wanadoo.fr	29	Mr et Mme FORESTIER Trésorier
	ETAP	08 92 68 30 93	05 46 88 10 56	E5595@accor.com	60	Mr PLADEC Vice Président
	France	05 46 99 34 00	05 46 87 36 08	hoteldefrancerochefort@wanadoo.fr	30	Mr HAMANA Secrétaire
	IBIS	05 46 99 31 31	05 46 87 24 09	H1423@accor.com	67	Mr PLADEC Vice Président
	LA BELLE POULE et Restaurant	05 46 99 71 87	05 46 83 99 77	BELLE-POULE@wanadoo.fr	20	Mr et Mme NOYAUD
	LAFAYETTE	05 46 99 03 31	05 46 87 20 76	hotel-lafayette@wanadoo.fr	23	Mr et Mme PINEAU
	PALAIS et Restaurant	05 46 99 08 71	05 46 99 08 71	hotel.du.palais@orange.fr	6	Mr et Mme LALLEMAND
	REMPARTS et Restaurant	05 46 87 12 44	05 46 83 92 62	hotel.remparts.rochefort@eurothermes.com	73	Mme REBILLEAU Présidente
	ROCA FORTIS	05 46 99 26 32	05 46 99 26 32	Hotel-rocafortis@wanadoo.fr	16	Mr et Mme CLERET
SOUBISE	WELCOME Rest pour les résidents	05 46 99 00 90	05 46 87 47 00	le.welcome@club-internet.fr	9	Mr et Mme FILLEAU
	SOUBISE et Restaurant	05 46 83 30 10	05 46 83 32 21	lesoubise2@wanadoo.fr	22	Mme BRETTEAU
TONNAY CHARENTE	CAMPANILE et Restaurant	05 46 83 88 88	05 46 87 68 37	rochefort.tonnaycharente@campanile.fr	46	Mr CHARPENTIER

NB : À la réservation bien indiquer qu'on est membre de l'AAMM et qu'on participe à l'assemblée générale.